L'Information 1.5.2025

Préserver la nature en période sensible : l'OFB lance une campagne de contrôles

Du 1er mai au 1er juin, l'OFB lance une campagne de contrôles pour protéger la biodiversité en pleine période de reproduction et de floraison.

L'OFB lance une campagne de contrôles tout au long du mois de juin. Philippe Massit/OFB

L'Office français de la biodiversité (OFB) annonce le lancement d'une vaste campagne nationale de prévention et de contrôle dans les espaces naturels protégés. Déployée du 1er mai au 1er juin 2025, cette opération vise à faire respecter les règles environnementales à un moment crucial pour la biodiversité.

Cette période printanière coïncide avec un intense regain d'activité dans la nature : couvaisons, naissances, floraisons. Elle est aussi marquée par trois week-ends prolongés qui incitent à la fréquentation des milieux naturels, rendant d'autant plus nécessaire une vigilance accrue.

Les contrôles concerneront l'ensemble du territoire, en métropole comme dans les outre-mer, et s'étendront aussi bien aux milieux terrestres que marins. Toutes les pratiques de sport ou de loisir en pleine nature sont concernées, même dans des zones où les aires protégées sont peu nombreuses, mais où la biodiversité demeure vulnérable.

En 2025, l'opération s'inscrit dans le cadre de « l'Année de la mer », afin de sensibiliser davantage le public à la préservation des écosystèmes côtiers et marins, particulièrement exposés à l'approche de la saison estivale.

Un bilan sera rendu public début juin à l'occasion d'un déplacement officiel.

Créé en 2020, l'OFB est un établissement public sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture. Il veille à la préservation, à la restauration et à la gestion durable de la biodiversité sur l'ensemble du territoire. L'Office développe la connaissance scientifique, encadre la gestion des espaces protégés et mobilise citoyens et acteurs économiques en faveur de l'environnement. Grâce à sa mission de police de l'environnement, il agit concrètement pour faire respecter les réglementations écologiques.

Alan Sénicourt